



## SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOURGES OFFRE DE STAGE GRATIFIE

---

La Ville de Bourges et l'Agglomération Bourges Plus ont inscrit la revitalisation du cœur de ville de Bourges au centre de leurs préoccupations.

Aussi, elles se sont engagées dès 2018 dans la démarche « Action Cœur de Ville ».

La refonte du Site Patrimonial Remarquable de Bourges constitue l'une des actions inscrites dans ce programme.

Fin 2020, la Communauté d'Agglomération a confié à un prestataire la mission d'étudier et proposer un nouveau périmètre pour le Site Patrimonial Remarquable.

La commission nationale du patrimoine et de l'architecture a donné un avis favorable aux conclusions de cette étude, conduite conjointement avec la Ville et les services de l'Etat, lors de sa séance du 16 novembre 2023.

Il est donc aujourd'hui permis d'envisager d'une part la création du nouveau Site Patrimonial Remarquable au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 et d'autre part l'engagement de la consultation visant à retenir un prestataire en charge de l'élaboration de l'outil réglementaire adossé à ce périmètre au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

### **Objectifs du stage :**

Le stagiaire sera amené à prendre une part active à la constitution du dossier de consultation en vue de retenir un prestataire qui se verra confier l'élaboration du règlement adossé au site patrimonial remarquable, au travers de la préparation et de la rédaction des différentes pièces marché.

### **Nature des travaux qui seront confiés au stagiaire :**

- Proposition et arrêt d'une méthode de travail (organisation, échéancier) pour atteindre l'objectif du stage en s'appuyant notamment sur les outils dont dispose la collectivité ;
- Réunir l'ensemble des pièces nécessaires (études, documents de planification, actes...) à l'engagement d'une consultation ;
- Préparation et rédaction des différentes pièces marché, notamment le cahier des charges de la consultation ;
- Illustration des différentes pièces marché (photographies, schémas, cartographies) en tant que de besoin.

**Service d'accueil :** rattachement au Service Cœurs de Ville (Direction Générale Adjointe Dynamiques Territoriales, Attractivité, développement / Direction Habitat et Urbanisme Durables).

**Thématiques ciblées** : protection et valorisation patrimoniales, urbanisme, architecture

**Diplôme préparé** : formation diplômante BAC+5 (Master, ingénieur, 2<sup>e</sup> cycle DEA, ...)

**Durée / dates du stage** : 3 mois / à compter du 3 juin 2024

**Intérêt des travaux confiés pour la collectivité** :

En faisant appel aux services d'un stagiaire gratifié, la collectivité souhaite rassembler et préparer les différentes pièces qui permettront d'engager la consultation en vue de recourir à un prestataire à qui sera confié l'élaboration de l'outil règlementaire adossé au site patrimonial remarquable.